Document d'informations clés

Argenta Life Select Growth

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Argenta Life Select Growth, émis par Argenta Assurances SA (ci-après « l'assureur ») et placé sous la surveillance de la FSMA. Pour de plus amples informations, appelez le 03 285 51 11 ou surfez sur www.argenta.be. Ce document a été établi le 30 septembre 2026.

En quoi consiste ce produit?

Type

Argenta Life Select Growth est une option d'investissement d'Argenta Life Plan, une assurance vie multi optionnelle. Dans cette assurance vie Argenta Life Plan, vous pouvez choisir parmi des options d'investissement dont le rendement est garanti par l'assureur sur plus de 8 ans (branche 21) ou différentes options d'investissement dont le rendement est lié aux fonds d'investissement (branche 23). Une combinaison de la branche 21 et de la branche 23 est également possible. Cette assurance vie est souscrite, en principe, pour une durée indéterminée et se termine, selon le cas, à l'échéance (possible uniquement pour les contrats dont les options d'investissement se composent uniquement de la branche 21), au décès de l'assuré ou en cas de rachat total. Elle ne peut pas être résiliée unilatéralement par l'assureur.

Objectifs

Argenta Life Select Growth (ci-après 'le fonds d'assurance interne') investit essentiellement dans le compartiment Argenta Portfolio Select Growth de la Société d' Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois Argenta Portfolio "SICAV" (ci-après 'le Compartiment'). Argenta Portfolio SICAV s'inscrit dans le cadre des dispositions de la partie I de la loi du 17 décembre 2010 (la « Loi de 2010 ») sur les organismes de placement collectif, partie reprenant les dispositions de la directive européenne 2009/65/CE du 13 juillet 2009 portant sur la coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). L'objectif d'investissement et la durabilité du fonds d'assurance interne est similaire à celui du Compartiment. Pour une description précise de la stratégie d' investissement du Compartiment, nous vous renvoyons au prospectus de Argenta Portfolio, disponible dans les agences Argenta et sur https://www.argenta. be/fr.html, tout comme le dernier rapport (semi)annuel du Compartiment Argenta Portfolio Select Growth. La devise de référence du Compartiment Argenta Portfolio Select Growth est l'euro.

Investisseurs de détail visés

Ce fonds d'assurance s'adresse à l'investisseur qui a démontré qu'il dispose de connaissance suffisante pour comprendre les risques d'un contrat d'assurance vie branche 23. Cette option d'investissement s'adresse aux clients qui souhaitent investir dans une assurance-vie et qui ont un horizon d'investissement d'au moins 8 ans. Ce produit est commercialisé uniquement aux clients pour lesquels le produit répond à leurs objectifs d'investissement et qui peuvent assumer une perte (jusqu'à 100% du montant investi).

Prestations d'assurance et coûts

En cas de décès de l'assuré, l'assurance prend fin et seule la réserve nette constituée (branche 21 et/ou branche 23) est versée au(x) bénéficiaire(s), comme le décrit la rubrique « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? ». Aucune prime distincte n'étant imputée pour cette couverture décès, il n'y a aucun impact sur le rendement.
En plus de l'assurance incluse, vous pouvez opter dans ce produit pour une garantie décès complémentaire par laquelle, en cas de décès de l'assuré, un capital préalablement déterminé ou la réserve (le plus élevé de ces deux montants) sera versé(e). Pour plus d'informations, notamment sur les critères de segmentation et les conditions générales, veuillez consulter https://www.argenta.be/fr.html ou vous adresser à votre agent. Les primes de risque pour la garantie décès complémentaire en option sont automatiquement retirées de la réserve mensuellement.
En cas de rachat de la réserve totale à l'initiative du preneur d'assurance, le contrat sera résilié.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque:

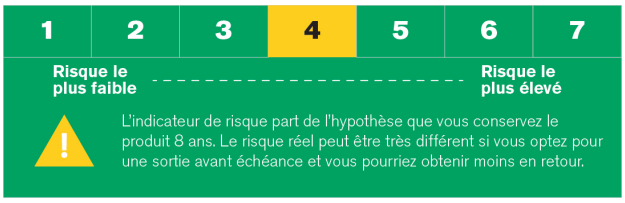

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 (où « 1 » représente le niveau de risque le plus faible et « 7 » le plus élevé), qui est une classe de risque moyenne.
Ceci veut dire que les pertes potentielles sur les performances futures sont estimées comme possible et que la valeur nette d'inventaire peut varier en fonction des circonstances du marché. Le risque financier est intégralement assumé par le preneur d'assurance. Le capital ne bénéficie d'aucune protection et aucune garantie n'est donnée sur le rendement. Si Argenta Assurances SA n'est pas en mesure de payer le montant qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre apport. Les conditions de rachat anticipé sont décrites sous les rubriques « Rachat et switch » et « Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? » Vous trouverez plus d'informations dans les règlements de gestion des branches 23, disponibles sur www. argenta.be ou auprès de votre agent.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Argenta Life Select Growth

Scénarios de performance:

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur les 8 prochaines années, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 euros. Les différents scénarios illustrent le rendement potentiel de votre investissement. Vous pouvez les comparer aux scénarios d'autres produits. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 13 dernières années.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 - décembre 2022 (si vous sortez après 1 an), février 2025 - août 2026 (si vous sortez après 8 ans).
Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre novembre 2013 - novembre 2014 (si vous sortez après 1 an), août 2016 - août 2024 (si vous sortez après 8 ans).
Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre mars 2020 - mars 2021 (si vous sortez après 1 an), décembre 2013 - décembre 2021 (si vous sortez après 8 ans).

Période de détention recommandée: 8 ans Exemple d'investissement: 10000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Scénarios (en cas de Vie)			
Minimum	**Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tension	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	5120 EUR	3270 EUR
	Rendement annuel moyen	-48,8 %	-13,1 %
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8910 EUR	11430 EUR
	Rendement annuel moyen	-10,9 %	1,7 %
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10930 EUR	19870 EUR
	Rendement annuel moyen	9,3 %	9,0 %
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	13320 EUR	21730 EUR
	Rendement annuel moyen	33,2 %	10,2 %
Scénarios (en cas de décès)			
Scénario de décès	**Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après coûts**	10930 EUR	19870 EUR

Que se passe-t-il si l'assureur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le client peut subir une perte financière consécutive à un défaut de paiement de l'assureur. Le volet « branche 23 » prévoit une gestion séparée, un patrimoine spécial qui est géré distinctement au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine spécial est réservé en priorité au respect des engagements à l'égard des preneurs d'assurance et/ou des bénéficiaires. Le capital investi dans un fonds (branche 23) ne bénéficie d'aucune protection et aucune garantie n'est donnée sur le rendement.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux	222 EUR	3463 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an (*)	2,3 %	2,3 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,2 % avant déduction des coûts et de 9,0 % après cette déduction.

Argenta Life Select Growth

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'effet que les divers types de coûts produisent chaque année sur le rendement potentiel de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée et la signification de ces divers types de coûts. Vous trouverez de plus amples informations sur les coûts dans le règlement de gestion de l'option d'investissement choisie.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.	0 EUR
Coûts de sortie	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.	0 EUR
Coûts récurrents		
Autres coûts récurrents	2,3 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	230 EUR
Coûts de transaction	0,0 % L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 8 ans

La période de détention recommandée pour l'Argenta Life Plan est de 8 ans. Outre les attentes de rendement, ce produit contient également de nombreuses options qui sont principalement bénéfiques sur le long terme, comme la garantie en cas de décès et la clause bénéficiaire. Nous vous recommandons donc de toujours prévoir une période minimale de 8 ans pour toutes les options d'épargne et d'investissement dans Argenta Life Plan, y compris ce fonds d'assurance. La valeur unitaire des fonds d'assurance internes dépend de l'évolution des actifs sous-jacents et peut donc osciller pendant la durée de l'investissement. Investir à court terme comporte un risque de perte sensiblement supérieur.

Rachat et Switch

Un rachat ou switch est toujours possible. Il n'y a pas de frais de rachat ni de frais de switch. Un rachat ou switch doit être demandé via un formulaire auprès de votre agent. Le montant minimal d'un rachat partiel s'élève à 300 euros par branche. Un switch signifie un transfert de réserves entre fonds de la branche 23, ou entre la branche 23 et la branche 21. Le switch d'un fonds branche 23 à une autre option (fonds branche 23 ou branche 21) est entièrement gratuit.Pour de plus amples informations sur les coûts (et leur incidence sur le rendement annuel (RIY, Reduction in Yield)) : consultez la rubrique « Que va me coûter cet investissement ? »

Comment puis-je formuler une réclamation?

Les plaintes peuvent être adressées à : Argenta Assurances SA, Gestion des plaintes, Belgiëlei 49-53, 2018 Anvers, tél. 03 285 56 45,e-mail gestiondesplaintes@argenta.be ou sur https://www.argenta.be/fr.html. Les plaintes formulées par téléphone doivent être confirmées par écrit (par e-mail ou par courrier ordinaire). Si vous estimez que la Gestion des plaintes de l'assureur n'a pas répondu à votre plainte, ou pas suffisamment, vous pouvez vous adresser au service suivant : Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02 547 58 71, fax 02 547 59 75, www.ombudsman-insurance.be ou e-mail info@ombudsman-insurance.be. Vous avez également toujours le droit d'engager une procédure judiciaire.

Autres informations pertinentes

Communication

Le preneur d'assurance reçoit chaque année un relevé des montants versés et de l'état de la réserve netteconstituée. Le relevé est envoyé au domicile du preneur d'assurance. Vous pouvez obtenir des informationsdétaillées concernant ce produit auprès de votre agent ou sur https://www.argenta.be/fr.html.